Commune, le (date)

Nom, Prénom

Corps, grade

Adresse administrative

A

Monsieur l’Inspecteur d’Académie

Directeur Académique des Services Départementaux de l’Education Nationale du Haut-Rhin

s/c de

Madame/Monsieur l’Inspectrice/Inspecteur de l’éducation nationale de la circonscription de xxx

**Objet :** recours suite aux résultats du mouvement intradépartemental.

Copie aux représentant-es du SNUIPP-FSU

Monsieur l’Inspecteur d’Académie,

J’ai participé cette année au mouvement intradépartemental

Les Lignes Directrices de Gestion ministérielles relatives à la mobilité des personnels du Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports du 13-11-2020, publiées au BO spécial n°10 du 16 novembre 2020, précisent que les personnels peuvent former un recours administratif.

Or, suite aux résultats qui m’ont été communiqués en date du XXX, au choix :

* je n’ai obtenu aucun poste demandé alors que ma situation relève de l’article L512-19 du code de la Fonction Publique
* J’ai été affecté hors de mes vœux.

*(Explication de la situation)*

Pour ces raisons, et conformément aux LDG déjà citées, je vous demande de bien vouloir faire droit à ma demande de réexamen de ma situation et vous précise que je mandate un.e élu.e du SNUIPP-FSU 68 afin de m’assister dans cette démarche.

Veuillez agréer, Monsieur l’Inspecteur d’Académie l'expression de mes sincères salutations

Signature